

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a été convoqué le 10 janvier 2017 pour le jeudi 18 janvier 2017 à 20 h 30.

Ordre du jour joint à la convocation.

Compte rendu Conseil Municipal

Séance du 18 janvier 2017

N° 30

Présents :

Mr FLOCHON Jean-Yves, Maire.

Mr CARTE Claude, Mme TRENTESAUX Claudine, Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mme DUFOUR Françoise, Mr POMMERUEL Christian, Mme TAVEL Cécile, Adjoints.

Mr CHABAUD Gilbert, Mme PONCETY Claire, FROMENT Josette, Mrs BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, Mme FRANCK Isabelle, Mr PERROT Marc, Mme EPITALBRA Aude, Mrs PIVET Sylvain, COQUELET Christophe, Mmes ECOCHARD Laurence, MICHAUD Gaëlle, Mr GABET-ROUGEMONT Patrick.

Excusés : Mr RICHONNIER Romuald, Mme MOREL Rachel, Mme NAGA Cécile.

Mr RICHONNIER Romuald a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr PIVET Sylvain.

Mr MOREL Rachel a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme FROMENT Josette.

Mme NAGA Cécile a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme FRANCK Isabelle.

Mr FLOCHON Jean-Yves, Maire, déclare ouverte cette séance n° 30 sous sa présidence.

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Monsieur Jean-Jacques BOURGIER est nommé secrétaire de séance.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 15 décembre 2016.

QUESTION N°1 – Finances, Personnel Communal, Communauté de Communes, Communication (J.Y.FLOCHON)

1.1. – Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse : élection du Président

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du résultat de l'élection du Président et des vices présidents qui a eu lieu le vendredi 13 janvier dans les locaux d'Ainterexpo à Bourg-en-Bresse. Monsieur Jean-François Debat a été élu au premier tour à la présidence de la nouvelle agglomération, par 61 voix contre 53 voix pour Monsieur Bernard Perret.

Le premier exécutif de la nouvelle agglomération sera composé d'un président, de quinze vices présidents délégués et il sera assisté de dix conseillers délégués supplémentaires.

- président : Jean-François Debat

- vices présidents : Michel Brunet, Monique Weil, Michel Fontaine, Bernard Perret, Jean-Pierre Roche, Jean-Luc Luez, Alain Gestas, Daniel Rousset, Sylviane Chène, Jean-Yves Flochon, Guillaume Fauvet, Aimé Nicollier, Claudie Saint-André, Christian Chanel et Walter Martin.
- Conseillers délégués : Eric Thomas, Virginie Grignola, Yves Cristin, Isabelle Maistre, Yves Bouilloux, Alain Bontenps, Bruno Raffin, Christian Bernard, Thierry Moiroux et Alain Binard.
Monsieur le maire précise que sa délégation portera sur l'animation de la Conférence territoriale Sud-Revermont, basée à Ceyzériat.

1.2 – Démolition ancienne usine Bouvard : attribution du marché

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à l'ouverture des plis du marché de démolition, désamiantage et terrassement de l'îlot Bouvard, c'est l'entreprise FONTENAT TP à Bourg-en-Bresse qui a été retenue pour un montant total H.T. de 235 000 €.

QUESTION N° 2 – Finances, Communauté de communes, Cadre de vie (C. CARTE)

2.1. – Comité consultatif des sapeurs-pompiers.

Monsieur Claude CARTE donne le compte rendu du comité du 20 décembre 2016.

Effectifs du corps :

Démission de Monsieur Florent Eudo qui part s'installer près de Lyon et demande de mise en disponibilité pour 5 ans pour Monsieur Joan Robreaux qui s'installe sur Bourg en Bresse avec espoir de revenir sur Ceyzériat.

On note le retour d'un ancien pompier, Monsieur Mickaël Meresse qui a effectué ses formations et qui fait construire à Tréconnas sur l'ancienne propriété Rosset.

Une autre candidature est en cours.

2017 sera la dernière année d'actif pour le sergent Jean-Pierre BLANCHARD.

Demande de prise d'un arrêté concernant les réengagements (obligatoire tous les 5 ans).

Un fichier des sapeurs avec les dates d'entrée au corps sera fourni à la mairie permettant ainsi d'avoir la lisibilité globale.

Pour les pompiers concernés en 2017, le nécessaire a été fait.

Promotions en 2017 au grade de sergent-chef de Jean-Pierre BLANCHARD et Nicolas PARIS.

Des insignes de chef de corps, argent pour 5 ans d'exercice et or pour plus de 10 ans seront achetés par la mairie pour une remise lors de cérémonies. Sont concernés Paul Bouvard, Roger Thevenard pour l'insigne or et Jean-Luc Paul pour l'argent.

Le défibrillateur arrivant en fin de vie et nécessitant une totale remise à niveau, accord pour renouvellement sur budget 2017.

Un devis sera fourni par les pompiers (de l'ordre de 1200 à 1500 €).

Demande de travaux de réparation des tuyaux de chauffage dans le premier garage, en partie écrasés lors des manœuvres du camion. Travaux effectués depuis.

2.2. - Plate-forme de rénovation « Mon cap énergie »

Mme Isabelle Franck présente le diaporama de cette plate-forme portée par CAP3B et le Syndicat mixte du Bassin de Bourg-en-Bresse. Celle-ci a pour mission :

- ① de sensibiliser et inciter les particuliers à rénover leur logement.
- ② de les accompagner dans leurs travaux de rénovation énergétique.
- ③ d'accompagner la montée en compétence des professionnels.
- ④ de mobiliser les organismes bancaires et développer des outils de financement des travaux.

Les missions 1 et 2 sont confiées à l'ALEC 01 (ex Hélianthe).

Les missions 3 et 4 gérées en interne par la nouvelle Communauté d'agglomération.

La zone d'intervention couvre 83 communes (136 000 habitants) dont 59 000 résidences principales dans le parc privé, 64 % de maisons individuelles.

52 % du parc a été construit avant 1975.

La plate-forme s'inscrit dans une démarche « Territoire à Energie Positive » qui vise une réduction des consommations d'énergie de 50 % à l'horizon 2050 avec une volonté politique de lutter contre le changement climatique, de réduire la précarité énergétique et de développer l'économie et l'emploi local.

2.3 – Clôture Budget Atelier

Monsieur Claude CARTE informe le conseil qu'il conviendrait de clôturer le budget annexe « Atelier 6 », suite à la vente de l'atelier dont l'acte a été signé le 19/12/2016 en l'office notarial de la SCP « ALCAIX & Associés notaires » à Lyon 6ème.

Il indique que les 2 emprunts restants sur ce budget ainsi que les résultats seront repris dans le budget principal de la commune.

Décision : accord à l'unanimité pour la clôture du budget annexe « Atelier 6 » au 31 janvier 2017.

QUESTION N° 3 – Travaux, voirie, bâtiments communaux et sécurité (J.J. BOURGIER)

3.1. – Travaux en cours

Monsieur BOURGIER informe le conseil des travaux en cours :

- ▶ **Parking sur RD 979 face à la MSP** : attente du traçage du parking/Entreprise LDV.
- ▶ **Carrefour des Soudanières** : le cabinet de géomètres AXIS conseils effectuera les travaux de bornage semaine 4.
- ▶ **Salle polyvalente** : remplacement du chauffe-eau (buvette/salle de convivialité). Devis de l'entreprise CLERE : 681 €. Travaux terminés.
- ▶ **ENEDIS** : article R323-25, renforcement de la ligne B.T. depuis le transformateur « Le Blanchon », pour l'alimentation de 3 des 5 lots nouvellement créés route de Tréconnas.
- ▶ **Gendarmerie** : bâtiment logements. L'entreprise CLERE prendra en charge les travaux de réparation concernant le dégât des eaux survenu entre deux appartements superposés (problème d'étanchéité de tuyauterie sur receveur de douche).
- ▶ **Syndicat des Eaux ASR** : afin de sécuriser le réseau de transport, un chantier important dans son organisation consistera à sectoriser la principale canalisation située sur une distance allant de Conflans à Coligny. Il s'agit en une journée, d'installer 7 vannes sur ce collecteur, sur des

diamètres allant de 400 mm à 200 mm. La plus proche de Ceyzériat sera posée au col de France. Pas moins de 5 entreprises sont mandatées, pour effectuer ce travail (4 réunions de préparation auront eu lieu, plus 1 sur chaque chantier).

La date de ces travaux était prévue pour le mardi 31 janvier 2017. Finalement cette date est reportée au mois de mars 2017.

La raison en est la suivante : le syndicat ASR vend de l'eau au Syndicat Bresse Revermont (secteur de Coligny). Il se trouve qu'avec la sécheresse que nous subissons depuis ces deux derniers mois, la source composant une partie de leur approvisionnement est tarie. Il a donc été décidé de ne pas prendre de risque supplémentaire, et d'attendre les pluies du mois de février et mars.

Avant le démarrage du chantier, un avis de coupure sera diffusé à la population et aux entreprises. La commune de Ceyzériat ne devrait pas être trop impactée, du fait de la présence du réservoir syndical, bien qu'il soit difficile d'évaluer combien de temps il mettra pour se vider. En cas d'imprévus d'ordre technique qui repousseraient l'échéance de la remise en eau de la canalisation, deux semi-remorques sont retenues pour livrer quelques 66 palettes de bouteilles d'eau.

3.2. – Présentation du rapport d'assainissement de la Communauté de Communes

Lors de la séance du conseil municipal du mois de décembre, Mr BOURGIER avait fait un résumé du rapport NALDEO. Il indique qu'un rapport en fichier numérique est disponible pour les personnes intéressées.

- Rappel de l'état des lieux :

Notre réseau ne répond pas aux normes de pollution.

Trop de déversoirs d'orages.

Trop de réseaux unitaires.

Quantité d'ECP trop importante (malgré d'importants travaux réalisés).

Déversements anormaux du DO7 dus à la mise en charge du réseau aval.

- Quelques précisions sur les préconisations qui ont finalement été adoptées :

Maintien du raccordement sur le système d'assainissement de la STEP de Bourg-en-Bresse pour les quatre communes. (Revonnas, Ceyzériat, St Just, et Montagnat).

Choix d'une solution de transport par double refoulement :

Aval CEYZERIAT vers point Vallière (de DO 7 à Pombeau).

Aval MONTAGNAT vers point Vallière (de Noirefontaine à Pombeau).

Reprise du collecteur entre Pombeau et Point Vallière.

Effets escomptés : meilleure gestion hydraulique et meilleure gestion du temps de pluie au niveau du DO7.

- Programme des travaux :

► 2017 : 1460 k€ (8 à 16% d'ECP éliminés)

- Réhabilitation du collecteur des buffets (Montagnat).
- Raccordement sur la station de Noirefontaine.

► 2017-2018 : 2 950 k€ (4 à 8% d'ECP éliminé + conformité DO7)

- Création du bassin de stockage et station de refoulement à l'aval du DO7 (Ceyzériat) pour raccordement vers hameau de Pombeau (Montagnat).
- Renouvellement du collecteur entre Pombeau et le point Vallière.
- Renouvellement et chemisage continu entre Revonnas et Ceyzériat.

► 2019-2020 : 970 k€ (6 à 12% d'ECP éliminé)

- Création d'une conduite de refoulement entre la station de Noirefontaine et Pombeau (et reprise du hameau de Pombeau)
- Renouvellement du collecteur intercommunal au niveau du DO10 (rue de la Cascade à Ceyzériat)

- Renouvellement du collecteur intercommunal et imperméabilisation des regards à Sénissiat.

► **Travaux réalisés sous 5 ans** : 1 789 k€ (17 à 34% d'ECP éliminé)

- Réhabilitation du collecteur Grande Fontaine (Ceyzériat)
- Passage en réseau séparatif (Ceyzériat) :
- Rues Vallière, Cascade, Église
- Secteur Domagne
- Antennes raccordées sur av. du Revermont (Pierre de Coubertin, Jean Bouin, Renaissance)
- Création d'un réseau EP chemin des Rippes (Ceyzériat)
- Chemisage continu du collecteur EU à Noirefontaine (Montagnat)

► **Réalisés sous 5 – 10 ans** : 1 213 k€ (15 à 30% d'ECP éliminé)

- Passage en réseau séparatif Ceyzériat et suppression des déversoirs d'orage associés. Mont July, Tréconnas, Métras, av. du Revermont.
- Chemisage continu du collecteur aux Mathys (Montagnat).

► **Réalisés après 10 ans** : 23 k€

- Passage en réseau séparatif de deux petites antennes unitaires (secteur école à Ceyzériat).

QUESTION N° 4 – URBANISME (C. POMMERUEL)

4.1. – Commission urbanisme du 16 janvier 2017

PERMIS DE CONSTRUIRE

SCI LES 4 D

Sur un terrain situé En Domagne

Parcelle(s) N° 1921 Section A située(s) en zone UX

D'une superficie totale de 3333 m²

POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ARTISANAL

BIGARNET Marc-Pierre & SEGUIN-NANTAS Sandra

Sur un terrain situé 48 rue du Pressoir

Parcelle(s) N° 222 Section AH située(s) en zone UAa et UBa

D'une superficie totale de 288 m²

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

GALIS Selahattin

Sur un terrain situé 386 chemin de la Grande Fontaine

Parcelle(s) N° 379 Section AI située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 1104 m²

POUR L'ÉDIFICATION D'UN ABRI DE JARDIN

MAILLAND Hélène

Sur un terrain situé 18 rue Charles Guillon

Parcelle(s) N° 428 Section AM située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 1241 m²

POUR LA DIVISION FONCIÈRE (DÉTACHEMENT D'UNE PARCELLE DE 565 M2)

TIGNAT Didier
Sur un terrain situé 29 chemin de Bellière
Parcelle(s) N° 393 Section AC située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 1349 m²
POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

MOISSONNIER Jean-Loup
Sur un terrain situé 33 rue Joseph Bernier
Parcelle(s) N° 227 Section AL située(s) en zone UA
D'une superficie totale de 757 m²
POUR L'EDIFICATION D'UN ABRI DE JARDIN

DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION

Demande de SCP GAUD VIEILLE TANDONNET SAINT-PAUL
Sur un terrain situé 5916 chemin de la Combe
Parcelle(s) N° 574 Section AB située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 952 m²
VENTE VALFRE / REYMONDON

Demande de SCP JC BARDE & Associés
Sur un terrain situé Les Soudanières
Parcelle(s) N° 34, 35, 38, 174 & 204 Section AD située(s) en zone A
D'une superficie totale de 34785 m²
SUCCESSION CANNARD

Demande de SCP JC BARDE & Associés
Sur un terrain situé Les Couvettes
Parcelle(s) N° 348 Section B située(s) en zone A
D'une superficie totale de 10058 m²
SUCCESSION CANNARD

Demande de SCP JC BARDE & Associés
Sur un terrain situé Les Soudanières
Parcelle(s) N° 36 Section AD située(s) en zone Nh
D'une superficie totale de 3695 m²
SUCCESSION CANNARD

Demande de Maître Mathias FOURNERON
Sur un terrain situé 13 allée des Sorbiers
Parcelle(s) N° 388 Section AB située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 827 m²
VENTE BOUSQUET _ DURAND / MARIELLE

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 82 route de Jasseron
Parcelle(s) N° 459 Section AL située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 4480 m²
VENTE RAY / SAS DUPARC ET GESLIN

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé ZAC des Plans
Parcelle(s) N° 108p & 122p Section ZA située(s) en zone 1AUX
D'une superficie totale de 2945 m²
VENTE CCLV / SCI YME

Demande de SCP GAUD VIEILLE TANDONNET SAINT-PAUL
Sur un terrain situé 5916 chemin de la Combe
Parcelle(s) N° 574 Section AB située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 952 m²
VENTE VALFRE / REYMONDON

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 12 allée des Bouleaux
Parcelle(s) N° 350 Section AB située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 1411 m²
VENTE CONSORTS MOLARD / MOINE _ ALEXANDRE

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé route de Tréconnas
Parcelle(s) N° 685 Section AB située(s) en zone 1AU
D'une superficie totale de 1480 m²
VENTE VOILLOT _ MAISON / FORGET

Demande de Maître Mathias FOURNERON
Sur un terrain situé 13 allée des Sorbiers
Parcelle(s) N° 388 Section AB située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 827 m²
VENTE BOUSQUET _ DURAND / MARIELLE

Demande de SCP Christian et Olivier ZEDET
Sur un terrain situé Les Rippes
Parcelle(s) N° 2087 Section A située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 126 m²
VENTE CONSORTS RENOUD / BESSON

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 82 route de Jasseron
Parcelle(s) N° 459 Section AL située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 4480 m²
VENTE RAY / SAS DUPARC ET GESLIN

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 82 rue des Cavets
Parcelle(s) N° 421 Section AK située(s) en zone 1AU
D'une superficie totale de 608 m²
VENTE SOYLU / SIRAND

QUESTION N° 5 – Vie scolaire, bibliothèque, associations, enfance (C. TRENTESAUX)

5.1. – Préparation de la prochaine rentrée scolaire

Mme Trentesaux et le Monsieur le Maire ont rencontré Madame Broise Inspectrice, le 6 janvier à sa demande.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017 en maternelle sont de 107 élèves à ce jour.

Répartis dans 5 classes selon l'âge des enfants les effectifs par classe s'élèveraient entre 16 et 23 élèves.

Cet effectif étant trop faible, une fermeture de classe serait envisagée.

Cependant Monsieur Verne, délégué départemental de l'Education Nationale, a rencontré Madame Michel, et lui a indiqué qu'une importante dotation d'enseignants pour le département de l'Ain serait prévue pour la rentrée ce qui, d'après lui, n'impliquerait pas forcément une fermeture pour l'école de Ceyzériat.

Cette classe apparaîtra très probablement sur la liste des fermetures envisageables fin janvier.

Il faudra attendre fin Mars courant Avril pour la décision finale.

A noter qu'il y a eu en 2016 dix naissances de plus qu'en 2015.

QUESTION N° 6 – Associations culturelles, actions patrimoniales, événementiel (F. DUFOUR)

6.1. – Commission culturelle du 11 janvier 2017

Mme Françoise Dufour donne le compte rendu de la commission :

2 sujets ont été évoqués :

- Les vœux 2017 et leur déroulement :

Le public a fait part de sa satisfaction sur le rythme de la manifestation (discours entrecoupés de mise à l'honneur du projet « Illuminez Ceyzériat » du C.M.E., de grands sportifs habitants la commune, de responsables bénévoles de longue date œuvrant pour Ceyzériat.

Il a apprécié les renseignements donnés concernant les activités de l'année écoulée et les projets importants que sont la Maison de Santé de la Vallière et le nouveau Centre village. Le partage de la brioche des rois reste un moment de convivialité qui permet aussi de dialoguer avec les élus.

- Le projet artistique de novembre :

Des documents ont été élaborés (présentation du projet, règlement intérieur, bulletin d'inscription, invitations) et vont être envoyés aux futurs participants éventuels selon une liste établie après recherche faite par Claire Poncety.

6.2. – A.G. sapeurs-pompiers du 15 janvier 2017

La réunion a commencé par une minute de silence à la mémoire des pompiers disparus.

Le chef de Corps le Lieutenant Jean-Luc Paul a présenté ses meilleurs vœux à l'assemblée puis donné le rapport d'activité de sa compagnie. En 2016 ce sont 146 interventions qui ont été faites dont 82,51% de service à la personne (des interventions toujours en augmentation depuis 2013), 3 incendies. Le reste des prestations (service sanitaire, animaux, objets sur la voie publique, odeurs de gaz ou suspectes, nids de guêpes) est à peu près stable. L'organigramme mensuel révèle un pic d'intervention plus élevé en août (17).

L'effectif qui était de 18 en 2016 passe à 15 en 2017 dont 14 opérationnels en service à la personne. Outre le chef de corps et son adjoint, la compagnie se compose de 3 sergents et 10 sapeurs.

Puis l'Amicale fait le bilan de ses activités auquel figurent sa participation aux cérémonies au Monument aux Morts et lors du 14 Juillet, sa présence et ses ateliers au Forum de la Santé organisé par la Mairie ainsi qu'aux manifestations publiques, sa tournée des calendriers, son voyage de cohésion, la Sainte Barbe, et cette année l'organisation du parcours sportif sur notre

territoire avec 18 participants. Les projets pour 2017 seront identiques. Le voyage **ouvert à tous** les mènera en Italie. Le parcours sportif se déroulera à Montagnat le 1^{er} avril 2017.

Fait suite le rapport financier. Pour la quatrième année consécutive ce bilan est négatif et s'élève à - 6027,99 €. Les deux commissaires aux comptes soulignent la qualité de la tenue des comptes mais attirent l'attention de l'Amicale sur ce solde négatif récurrent.

La Mairie présente ses meilleurs vœux à tous et les remercie pour leur participation aux événements de la commune en particulier pour les journées du forum, pour leur disponibilité, leur professionnalisme, leur dévouement au service de la collectivité.

6.3. – A.G. Grappe d'Or

Ses membres participent à de nombreuses activités : participation à la fête du Muguet, à la Foire aux vins, au salon de la gastronomie, au repas des Anciens ; ventes ; organisation d'un voyage dans le Bugey. Sa manifestation attendue reste la Grand Margot qui a donné toute satisfaction aux participants en soirée comme en journée grâce à la variété de ses animations. Le bilan financier affiche un solde positif. Les membres de son bureau ont été reconduits avant le moment de convivialité final.

6.4. – A.G. Association astronomique de l'Ain

Son nombre d'adhérents est en augmentation. L'association compte actuellement 50 participants. En 2016, les activités furent nombreuses et variées (13 notées, 2 annulées à cause de la météo et des soirées improvisées). L'Association a aidé un projet d'une classe du Lycée Lalande sur les interférences lumineuses et la recherche des étoiles binaires, projet qui a obtenu une médaille de bronze. La plus importante de leurs manifestations fut celle de son cinquantenaire organisée à Ceyzériat et dotée de nombreuses facettes : expositions photographiques, planétarium, jeux et animations pour les jeunes, observation du soleil en journée et en nocturne de la voûte céleste, démonstration de logiciels, tombola, conférences et moment poétique avec la participation d'« Un pas de côté ». Le tout était accompagné d'une buvette et petite restauration pour la convivialité. Un succès renouvelé le 7 août 2016 lors de « la nuit des étoiles » à l'observatoire qui oblige l'Association à s'interroger sur les conditions de sécurité lors de telles manifestations à l'observatoire. Une rencontre avec la Mairie sur ce sujet est envisagée. Malgré des frais fixes annuels de 781 €, la situation financière reste satisfaisante et en 2016 le solde est positif de 904 €. Pour 2017, outre la reconduction de ses activités habituelles, l'Association va revoir ses statuts et son règlement intérieur, établir son nouveau calendrier, programmer de nouveaux travaux. Elle interroge la Mairie pour l'obtention d'un accès internet fiable et sur le passage de la fibre optique. Elle la remercie pour sa collaboration et l'extinction de l'éclairage public qui favorise leurs observations nocturnes.

6.5. - Rencontre avec l'équipe médicale et paramédicale de la Maison de santé de la Vallière le 17 janvier 2017.

Elle avait pour objectif la préparation de l'inauguration en mars. Elle a permis de visiter l'ensemble des locaux, de faire connaissance avec nombre de praticiens et de constater leur satisfaction.

QUESTION N° 7 – Questions diverses

7.1. – Demandeurs d'emploi

	Total	H	F	I	N.I.
Janvier 2017	162	90	72	125	37

La prochaine séance du Conseil est fixée au jeudi 16 février 2017 à 20 h 30.

Le Maire,

Les Adjointes,

Les Conseillers,